

des Princes 5^e.c. Novemb. 1719. 457

pour la contravention commise par ledit Evêque de Soissons aux Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, &c. ce Prélat fut condamné à payer dix mille livres d'aumônes, applicables aux Hôpitaux & pauvres des Paroisses de son Diocèse; qu'à cet effet son temporel seroit saisi jusqu'à ce qu'il eût satisfait à cet Acte; avec défenses de recidiver sous peine d'être procédé contre lui à la dernière rigueur, &c.

VI. Le Marquis de Silly qui est resté aux environs de St. Sébastien, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, s'est posté entre Tron & Fane *Le Marquis de Silly se retranche à* avec le Corps de Troupes qu'il commande, & a fait travailler à des Retranchemens pour se mettre à couvert, sur ce qu'il a été informé que le Marquis de Castéjodrigo qui est à la tête de l'Armée d'Espagne depuis le départ du Prince Pio, qui est retourné à Madrid, s'étoit rapproché de Pampelune. On assure que ce General Espagnol a fait un Détachement de 8000. hommes de son Armée pour passer en Catalogne par l'Arragon, afin de remplacer les Troupes qu'on a été obligé de jeter dans les Places pour leur sûreté. Les Frégates Angloises qui ont servi à couvrir le siege de St. Sébastien sont restées au Port de Passage jusqu'à nouvel ordre, & le Marquis de Silly a envoyé la grosse Artillerie à St. Jean P^{ie} de Port, pour être à portée de s'en servir en cas qu'on veuille faire quelque nouvelle entreprisse dans la Navarre.

VII. Suivant les avis du 6. Septembre l'Armée Françoisé avoit déjà passé St. Jean P^{ie} de Port & Oleron, & continuoit sa